JANVIER 2026

LE CHARLOIS

MUNICIPALITÉ DE ST-CHARLES-GARNIER



DANS CE NUMÉRO

VOLUME 17, NO 1

PAGE 1, 2, 3 & 4
RÉSUMÉ DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL DE SCG : 12 JANVIER 2026

PAGE 4
PENSÉ DE L'ÉDITEUR

PAGE 5
ANNONCES DIVERSES

PAGE 5
MOT DE VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PAGE 6
ACTIVITÉ À VENIR

PAGE 7 & 8
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAGE 9
MOT VERT DU MOIS

PAGE 10 & 11
JEUX

PAGE 12
CALENDRIER



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE

12 JANVIER 2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19:30
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 12 JANVIER 2026.
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 DECEMBRE 2025.

CORRESPONDANCES :

L'organisme La Ressource nous a fait parvenir une demande d'aide financière pour son téléradiothon

La compagnie LBL Mécanique, responsable de nos réparations en matière de camion, nous a fait part de sa nouvelle tarification.

RAPPORT DU MAIRE :

Il n'y a pas eu de séance à la MRC depuis notre dernière séance.

LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER :

Les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement de la liste des comptes à payer du 31 décembre 2025 totalisant 40 448.93$.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 31 OCTOBRE 2025 :

Les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et ils s'en déclarent satisfaits.

RAPPORT DU MAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2024 :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2024 déposés à la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 août 2025.



LE RAPPORT FINANCIER :

Les états financiers au 31 décembre 2024 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 159 312$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) moins les amortissements totalisent un montant de 1 316 714$. Les activités d'investissements totalisent la somme de 422 276$. Le remboursement de la dette et les frais de financement totalisent 309 304$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2024 un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 233 051$.

À la même date, la Municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de (748 431$). Les investissements nets (actifs) totalisent 7 444 072$, lesquels incluent le déficit de l'exercice 2024.

REVENUS			
	Budget 2024	**2024**	2023
Taxes	368 088.00 $	**372 545.00 $**	367 801.00 $
Tenant lieu de taxes	7 604.00 $	**6 404.00 $**	10 553.00 $
Transferts	660 575.00 $	**606 314.00 $**	418 553.00 $
Services rendus	1 050.00 $	**115 190.00 $**	82 872.00 $
Imposition de droits	8 000.00 $	**11 307.00 $**	3 735.00 $
Autres	77 261.00 $	**47 552.00 $**	54 981.00 $
Investissement	0.00 $	**422 276.00 $**	570.00 $
Totaux	**1 122 578.00 $**	**1 581 588.00 $**	**939 065.00 $**
CHARGES			
	Budget 2024	**2024***	2023*
Administration générale	181 250.00 $	**247 891.00 $**	175 363.00 $
Sécurité publique	43 910.00 $	**58 154.00 $**	62 859.00 $
Transport	304 463.00 $	**615 840.00 $**	633 872.00 $
Hygiène du milieu	108 274.00 $	**157 941.00 $**	155 570.00 $
Santé et Bien-être	0.00 $	**0.00 $**	0.00 $
Urbanisme et dév.	31 174.00 $	**37 833.00 $**	33 198.00 $
Loisirs et culture	89 736.00 $	**157 427.00 $**	72 173.00 $
Frais de financement	363 771.00 $	**329 304.00 $**	391 116.00 $
Totaux	**1 122 578.00 $**	**1 604 390.00 $**	**1 524 151.00 $**

*= Amortissement inclus dans les charges

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE :

Les états financiers 2024 ont été vérifiés par le vérificateur externe, monsieur Marc-Olivier Langlais, CPA, CA / Certification et Services-Conseils chez Raymond Chabot Grant Thornton, en date du 31 décembre 2024. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ». Il émet une réserve sur les obligations de la mise hors services des immobilisations.

TRAITEMENT DES ÉLUS :

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. (Référence rapport financier page S-45).

Fonctions	Rémunération	Allocation de dépenses
Conseillers (total des 6)	12 211$	6 105$
Maire	6 105$	3 053$

DIFFUSION

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. Bruno Roy

D'EXPÉDIER une copie de ce rapport à toutes les portes des immeubles de la municipalité afin d'informer les citoyens sur les faits saillants de ce rapport, et que celui-ci soit aussi disponible sur le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACCEPTATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT PROPOSÉ PAR LE MTMD :

Le contrat de déneigement de la route 298 fait en régie interne par le MTMD arrive à échéance ce printemps. En ce sens, le MTMD a fait une proposition de contrat qui, après négociation, satisfait la municipalité. La municipalité sera donc responsable du déneigement à partir de cet automne.



LISTE DES EXCEPTIONS POUR LA TARIFICATION INCITATIVE EN MATIÈRES RÉSIDUELLES :

ATTENDU QUE la Régie Intégrée de Traitement des Matières Résiduelles de la Mitis-Matapédia (RITMRMM) appliquera une tarification incitative pour les ordures (bacs verts) à compter du premier janvier 2026;

ATTENDU QUE pour pouvoir utiliser un deuxième bac vert, les usagers devront se procurer une vignette à apposer sur ledit bac,

ATTENDU QU'il y a des exceptions pour lesquelles les membres du conseil désirent appliquer une exemption à cette tarification incitative;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé Mme Valérie Huet

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier propose et accepte la liste suivante des exceptions;

- Les grandes familles; une famille incluant deux adultes ainsi qu'un minimum de 5 enfants.
- Les enfants à soins particuliers; une famille avec un enfant nécessitant des soins spéciaux (aux couches en permanence).
- Une résidence pour personnes âgées.

QUE les exceptions susmentionnées bénéficient automatiquement d'une exemption de paiement de la vignette pour le deuxième bac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÊT D'ÉQUIPEMENT AU COMITÉ DE LOISIR DE LES HAUTEURS :

Le comité organise un événement le 28 février prochain et nous a fait la demande de prêt d'équipement à savoir les portes-manteaux, les ceintres ainsi que les tables bistro. La municipalité accepte de prêter l'équipement à la condition que le comité se déplace pour venir chercher et rapporter dans les jours suivant les équipements en question.

AVIS DE CHANGEMENT D'INSPECTEUR EN URBANISME :

La municipalité tient à informer ces citoyens qu'à partir de la semaine prochaine, un nouvel inspecteur en urbanisme sera en poste pour remplacer M. Michel Lagacé. Son nom est M. Philippe Davignon et il sera en poste aux mêmes heures habituelles, donc les lundis matin, de 9h à 12h.



PENSÉE DE L'ÉDITEUR

MAINTENANT QUE LES FÊTES SONT PASSÉES, NOUS ARRIVONS DANS LA DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR VOIR LE PRINTEMPS SE MONTRER LE BOUT DU NEZ!

ANNONCES DIVERSES

SI VOUS AVEZ DES CHOSES À ANNONCER OU À VENDRE... N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN FAIRE PART ET IL NOUS FERA PLAISIR DE LE PARTAGER DANS CE JOURNAL.

DEMANDEZ ROBERT AU 418-775-4205, POSTE 2025

LE CLUB DES 50 + DE SAINT-CHARLES-GARNIER VOUS INVITE À VENIR FÊTER LA SAINT-VALENTIN AVEC EUX, DIMANCHE LE 15 FÉVRIER À 13H. IL VA Y AVOIR DES JEUX COMME PÉTANQUE ATOUT, BASEBALL POCHE, CARTE ET UN BINGO AURA ÉGALEMENT LIEU. UN GOÛTER VOUS SERA SERVI VERS 17H. LE PRIX D'ENTRÉE INCLUANT LE GOÛTER EST DE 5.00$

BIENVENUE À TOUS,
RENÉ BÉLAND, SECRÉTAIRE

MOT DE VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

DERNIÈREMENT, JE REÇOIS PLUSIEURS TÉLÉPHONES CONCERNANT LES BACS (VERT OU BLEU) QUI NE SONT PAS RAMASSÉS. N'HÉSITEZ PAS À ENTRER EN COMMUNICATION AVEC LA RÉGIE INTERMUNICIPALE QUI EST MAINTENANT RESPONSABLE DE LA COLLECTE AU NUMÉRO 1-800-631-2924.

JE VOUS RAPPELLE ÉGALEMENT QU'AFIN D'ÉVITER TOUT ACCIDENT, IL EST INTERDIT DE DISPOSER DE VOTRE NEIGE DANS LA RUE AINSI QUE DE STATIONNER VOTRE VOITURE DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ.

VOUS AVEZ DES PLAINTES CONCERNANT L'ÉTAT DES ROUTES ET DU COMPORTEMENT DES CAMIONNEURS?

POUR L'ÉTAT DES ROUTES, **VOUS DEVEZ** DÉPOSER UNE PLAINTE OFFICIELLE (PAS UN SIGNALEMENT) AU 511. CELLE-CI SERA TRANSFÉRÉE À MONT-JOLI AU LIEU DE MONTRÉAL ET SERA TRAITÉE (COMPARATIVEMENT AU SIGNALEMENT QUI PASSE INAPERÇU).

LE COMPORTEMENT DES CAMIONNEURS LUI, C'EST DIRECTEMENT AU POSTE DE POLICE DE PRICE QUE VOUS ALLEZ VOUS ADRESSER, CAR IL Y A MAINTENANT UN NUMÉRO DE DOSSIER AFFECTÉ À CE PROBLÈME SUITE À L'INTERVENTION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET DES MAIRES DES MUNICIPALITÉS DE SAINT-CHARLES-GARNIER, LES HAUTEURS, AINSI QUE DU PRÉFET DE LA MRC. **LE DOSSIER PORTE LE NUMÉRO #305-241003-003** ET LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EST LE 418-775-1525. PLUS VOUS ALLEZ ÊTRE NOMBREUX À PORTER PLAINTE DANS LES DEUX DOSSIERS, PLUS IL Y AURA DE RÉSULTATS.

ACTIVITÉ À VENIR

Festival DES SUCRES

21 FÉVRIER 2026 À 12H00

JEUX, FEU DE JOIE ET PARTIE DE SUCRE *à l'extérieur.*

COURS DE DANSE avec M. Jean-Clément Lavoie *DÈS 12H00*

MUSIQUE avec Tommy Fournier *à l'intérieur*, **jusqu'à 20H00.**

SOIRÉE DANSANTE *à 20h00* **avec Dany Bélanger.**



ENTRÉE À 5$, te donne accès à la tire!

SOUPER PIZZA à 6,00$ la pointe.

Réserve ta part a l'entrée avant 15h30

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis
1-800-631-2924 info@ecoregie.ca www.ecoregie.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

NOUVELLE CLOCHE À VÊTEMENT DANS LA MITIS

Mont-Joli, le 13 janvier 2026

. La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) des MRC de La Matapédia et de La Mitis annonce la mise en place d'une nouvelle cloche à vêtements à l'Écocentre de La Mitis, situé au 428, avenue Roger-Marcoux, à Mont-Joli. À l'été 2024, une caractérisation des déchets a été effectuée dans les MRC de La Mitis et de La Matapédia. Le rapport révèle que, sur les 4 050 tonnes de déchets générées, 8 % sont constitués de textiles, soit environ 325 tonnes par année. À la suite de ce constat, une étude complémentaire sur les gisements textiles a démontré que les friperies du territoire ne collectent qu'environ 11 % des textiles générés par les habitants. L'une des principales recommandations issues de ces travaux est donc d'augmenter la collecte des textiles sur le territoire et d'encourager l'achat en friperies par les citoyens. Par ailleurs, les friperies débordent de vêtements et sont parfois dans l'incapacité de tout revendre, soit en raison de l'état des pièces reçues ou du volume trop important. Une partie de ces textiles se retrouve alors à l'enfouissement. Ainsi, un projet pilote est lancé à l'écocentre de Mont-Joli, soit une cloche à vêtements, fabriquée en partie à partir de matériaux recyclés directement de l'écocentre pour recueillir les dons de textiles des citoyens. Les articles acceptés incluent notamment : draps, couvertures, manteaux, chandails, pantalons, vestes, coton ouaté, etc. Les friperies demeurent tout de même la voie prioritaire pour le don et la réutilisation des vêtements. La cloche à vêtements installée à l'écocentre se veut une solution complémentaire, venant soutenir ces organismes lorsque les capacités de collecte ou de traitement sont dépassées. Les vêtements seront ramassés et triés par l'organisme d'insertion sociale CENTRAP. À la suite de l'analyse des dons, des voies de valorisation locale seront identifiées afin de maximiser la réutilisation et le recyclage des textiles dans la région. « Cette nouvelle cloche à vêtements s'inscrit concrètement dans nos efforts de réduction à la source et de valorisation des matières identifiées dans le PGMR. De plus, elle permet de soutenir l'économie sociale, réduire l'enfouissement et donne une seconde vie aux textiles en complémentarité avec le travail des friperies du territoire », souligne Karolyne Beauchamp, conseillère en gestion des matières résiduelles à la RITMR des MRC de La Matapédia et de La Mitis.

À PROPOS DE LA RITMR :

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) de La Matapédia et La Mitis est responsable de la gestion des matières résiduelles sur le territoire des deux MRC. Elle s'engage à offrir des services de qualité et à promouvoir des pratiques durables et la réduction de déchets à la source.

Source : **Karolyne Beauchamp**, conseillère en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Courriel : k.beauchamp@ecoregie.ca
Téléphone : 1-800-631-2924, poste 1938

NOUVEAU SERVICE !

Écocentre de la Mitis

CLOCHE À VÊTEMENTS À L'ÉCOCENTRE DE MONT-JOLI

CENTRAP

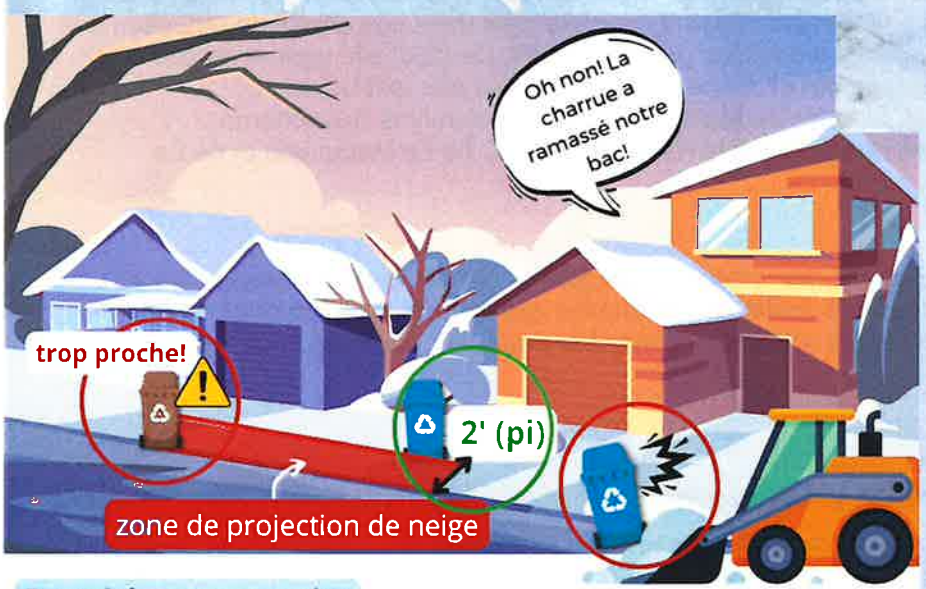


428 av. Roger-Marcoux, Mont-Joli

Les vêtements recueillis seront récupérés et valorisés LOCALEMENT

info@ecoregie.ca | 1-800-631-2924 | www.ecoregie.ca





Pour éviter que ça arrive

Placez vos bacs dans votre entrée, à 2 pieds de la voie publique!

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

www.ecoregie.ca

MOT VERT « LA COLLECTE L'HIVER »

L'hiver arrive et avec lui, neige, glace, charrue et bancs de neige. Cela peut compliquer la vie des bacs et des camions de collecte ! Pour être certain que tous vos bacs soient ramassés sans problème, voici quelques conseils simples à suivre.

1. **Choisissez le bon emplacement pour votre bac**

Placez votre bac **dans votre entrée à une distance de 2 pieds de la route.** Cela permet d'éviter la zone de projection de neige et la charrue ! Le bras du camion est assez long pour se rendre jusqu'à votre bac sans problème.

1. **Déneigez votre bac**

Un bac entouré de neige ou de glace est un obstacle pour le camion. Pensez donc à **dégager et déneiger votre bac, l'espace autour et le couvercle**. Laissez aussi environ **60 cm de libre** autour du bac pour que le camion puisse le manipuler facilement.

1. **Orientez votre bac correctement**

Pour être collecté, **les roues** doivent être orientées **vers la maison**.

1. **Évitez les obstacles**

Les voitures, poteaux, murs de neige, autres bacs ou tout autre objet peuvent bloquer la collecte. Même un petit obstacle peut empêcher le camion de ramasser le bac. Assurez-vous de laisser environ **60 cm de libre** autour du bac.

1. **Sortez votre bac à temps**

Sortez votre bac **la veille** du jour de collecte. Les camions peuvent passer à partir de 5h du matin et un bac sorti trop tard pourrait ne pas être ramassé.

1. **Bacs bien identifiés**

S'il y a plusieurs bacs à la même entrée, assurez-vous que les bacs supplémentaires soient identifiés avec une **vignette** pour être certains qu'ils soient tous collectés. Pour plus d'informations concernant les vignettes, visitez le www.ecoregie.ca.

En suivant ces conseils simples, vous vous assurez que vos bacs soient collectés malgré les rudes hivers québécois!

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles
Site web : www.ecoregie.ca
Facebook : @RITMRMatapediaMitis

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



S	M	G	J	Y	F	F	A	O	A	N	J	U	O	W	Z	X	I
T	T	W	G	S	P	Z	G	Y	B	L	L	E	K	S	S	T	N
T	O	A	Z	Y	S	F	R	P	Y	Y	L	S	O	G	N	C	N
N	H	M	N	M	Q	J	X	O	G	B	F	P	U	E	U	R	O
N	Y	P	B	D	W	R	W	G	X	X	I	L	M	C	X	C	V
C	E	T	W	E	A	X	F	R	I	S	B	E	E	H	P	G	E
E	M	T	U	I	R	R	W	Z	X	J	R	N	M	L	N	M	R
N	H	T	L	E	P	P	D	C	R	I	P	D	Y	G	G	H	U
T	J	T	J	S	P	I	K	I	A	J	E	E	P	Q	R	D	J
I	F	U	M	A	R	G	E	D	S	T	O	U	F	E	N	T	O
M	P	K	H	G	R	E	A	T	H	A	N	R	R	E	N	O	B
E	Z	U	L	X	C	M	V	P	I	Y	T	D	T	A	T	L	M
P	H	H	K	T	O	A	A	K	S	N	N	I	H	U	B	J	J
L	E	A	U	D	I	T	I	O	N	E	E	L	O	H	H	L	U
A	Y	P	B	N	B	C	M	O	R	L	O	M	A	N	J	Y	N
X	L	E	I	L	H	H	X	P	C	O	D	N	E	J	R	L	I
O	H	K	N	T	Y	X	E	U	K	H	I	Y	O	N	B	W	O
T	A	Y	R	U	E	D	J	E	C	O	U	D	E	T	T	T	R

APHTE
AUDITION
CENTIME
COUDE
DEPRENDRE
EURO
FRISBEE
GRE
HEBDOMADAIREMENT
INNOVER
JEEP
JOB
JUNIOR
MARGE
MATCH
MOUT
NOM
OKOUME
PEPITE
PIETINEMENT
PIGE
ROI
RUE
SPLENDEUR
STANDARDISATION
TENDU
TOMBER

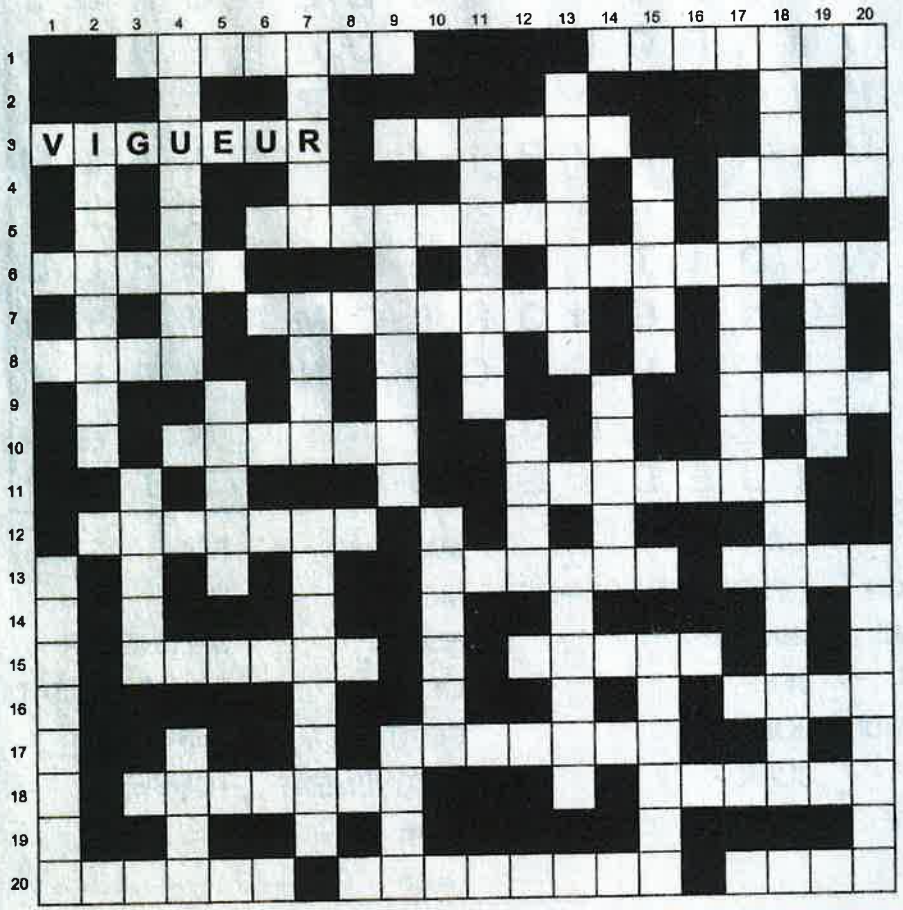
✲ 4✲
ADDA
ÂNON
ÎLOT
LAIE
LÉDA
LEDE
LEIE
LÉON
LYON
MAGE
OSER
TORS

✲ 5✲
BORIS
ÉCROU
FOLIE
PILAU
RÉGIS
ROCOU
SENTI
TORIL

✲ 6✲
ACÉRER
BORATE
HYSOPE
IGNACE
LÉONIE
SLAVON
STUDIO
THORAX
TORTUE

✲ 7✲
APPUYER
BÉCOTER
BERCAIL
LOUVAIN
MÉPRISE
RABOTER
SATRAPE
SOLVANT
VIGUEUR
YPÉRITE

✲ 8✲
ADUSTION
ALLAITER
BASEBALL
ÉLÉPHANT
ENDORMIR
GERBOISE
IÉNISSÉÏ
INSOMNIE
MASCULIN
SAUTERIE
TROUBLER



Mot de 14 lettres • Bain

A
ABOI
ACTEUR
AÏE
ÂME
APPRÊT
ART
AUBE

C
CÂBLER
CANADIEN
CLAQUE
COIFFEUSE

D
DAMIER
DÉGUSTER
DÉMOLISSAGE
DENRÉE
DIAPHANE
DISSÉMINER

E
ÉCRIT
EMPILE
ENCAN
ÉTÉ
EUX

G
GASTRONOMIE
GIN
GNÔLE

I
ÎLE

J
JARRET
JAZZ
JONQUILLE

K
KETCHUP

L
LAME
LÉGUME
LOT

N
NABAB
NACRÉ
NAGEUR
NAÏF
NATIVITÉ
NEZ
NID
NOCE
NOM

O
ODE
OFFENSER
ORNIÈRE
OUF
OUI
OURAGAN

P
PAGAIE

Q
QUÉRIR
QUEUTER
QUINZE

R
REBONDIR
ROND
RUER
RUSE

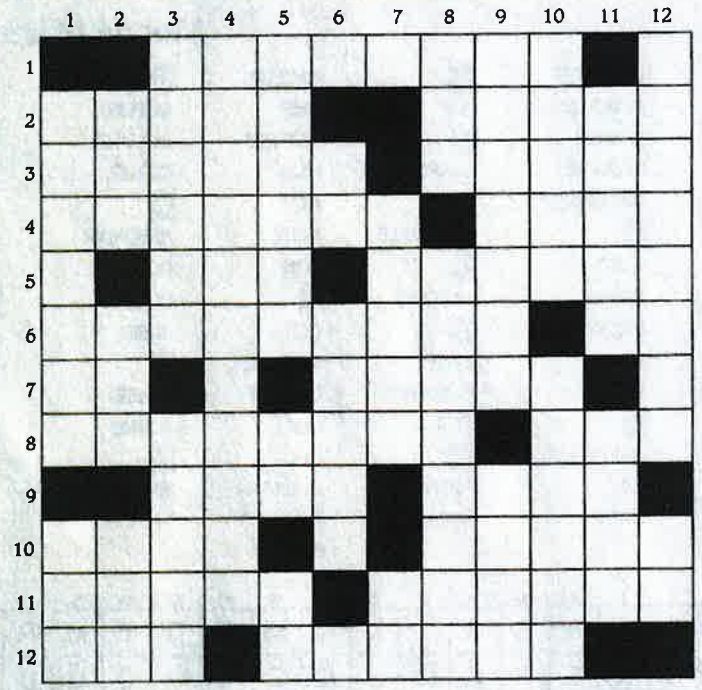
S
SENSÉ
SONNÉ

T
TAIN
TAUX
TÊTE
TIRE
TRÉPAS

U
UNIFORME
URNE
USAGE

V
VENUS
VOTE
VRAI

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	O	E	G	A	S	S	I	L	O	M	E	D	E	M	R	R	E	R
2	U	R	N	E	R	E	M	U	G	E	L	G	O	U	U	A	L	E
3	R	B	T	A	E	T	I	V	I	T	A	N	S	E	P	T	I	I
4	A	E	S	N	E	S	L	X	N	S	M	E	G	P	I	R	P	M
5	G	B	C	I	E	Z	N	I	U	Q	E	A	R	R	U	N	M	A
6	A	A	O	D	D	I	A	P	H	A	N	E	E	E	R	N	E	D
7	N	D	R	I	D	N	O	B	E	R	T	I	R	V	E	N	U	S
8	E	R	I	R	E	U	Q	A	L	C	S	A	P	E	R	T	A	E
9	O	D	I	S	S	E	M	I	N	E	R	G	T	O	L	T	I	Z
10	E	E	E	R	E	L	B	A	C	A	N	A	D	I	E	N	E	Z
11	R	L	E	M	H	K	E	T	C	H	U	P	R	U	E	T	C	A
12	E	L	X	R	R	E	I	M	O	N	O	R	T	S	A	G	V	J
13	I	I	U	E	E	O	D	E	G	U	S	T	E	R	E	N	R	A
14	N	U	E	T	A	N	F	R	R	E	S	N	E	F	F	O	A	R
15	R	Q	T	U	M	A	N	I	N	A	B	A	B	A	N	L	I	R
16	O	N	O	E	E	U	O	O	N	N	A	I	F	D	P	E	I	E
17	U	O	V	U	T	B	C	E	S	U	E	F	F	I	O	C	Z	T
18	I	J	E	Q	F	E	E	C	R	I	T	A	I	N	A	C	R	E



HORIZONTALEMENT

1. Rendre acide.
2. Celui d'Achille est célèbre. ~ Docteur de la loi, théologien chez les musulmans.
3. Acompte. ~ Bras de mer resserré entre deux rivages.
4. Lavage. ~ Bénéfice.
5. Nom grec de Cos. ~ Fiancé.
6. Conducteur de chameaux. ~ En les.
7. Interjection. ~ Désigne anonymement un individu (deux mots).
8. Racler les peaux pour enlever les chairs. ~ Abréviation d'un acide.
9. Versant à l'ombre. ~ Manière d'aller.
10. Partie superficielle de l'écorce terrestre. ~ Religieux.
11. Teindre en brun. ~ Marteau à river.
12. Œuvre créée en 1636. ~ De l'utérus.

VERTICALEMENT

1. Coup donné avec le plat de la main. ~ Il creuse le sillon.
2. Grain du chapelet. ~ Nœud. ~ Adverbe.
3. Le plus vaste des États unis d'Amérique. ~ Oiseau échassier à long bec.
4. Que l'on peut consommer.
5. Groupe de notes formant un fragment d'un rythme. ~ Coups de baguettes (série de). ~ A peu de débit.
6. Électron-volt. ~ Repas composé de sandwiches, viandes froides, pâtisseries, etc.
7. Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux. ~ Conjugaison.
8. Évangéliste. ~ Rendre plus étroit.
9. Rendu assimilable. ~ Transporté d'aise.
10. Célébrité. ~ Voleur.
11. Habitude bizarre, ridicule. ~ Prénom masculin.
12. Petite fille malpropre. ~ Conjugaison.

CALENDRIER FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7 MESSE 16H00
8	9 CONSEIL	10	11 BIBLIO 19H00	12	13	14 HAPPY VALENTINE'S DAY
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25 BIBLIO 19H00	26	27	28 MESSE 16H00

NUMÉROS IMPORTANTS

MRC : 418-775-8445
-Renaud Bisson-Dion
(agent de développement - jeudi AM)
-Michel Lagacé
(inspecteur sur rendez-vous - lundi AM) #2026

SERVICE D'URGENCE : 911

SURETÉ DU QUÉBEC : 418-310-4141

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 418-775-8801

INFO-SANTÉ : 811

CLSC : 798-8818

POSTE CANADA : 798-4155

MUNICIPALITÉ : 418-775-4205
-Administration #2025

LA FABRIQUE :
-Martine Charette 418-798-4549 (bureau)
798-4166 (résidence)

CLUB DE L'ÂGE D'OR :
-Lauréanne Huet 418-798-4228

AFEAS :
-Micheline Gagnon 418-798-4409

CAISSE POPULAIRE : 418-723-6798
-Lynda Béland #7322314

RESPONSABLE DU CHARLOIS
-Kathy Heppell 418-318-0110

POUBELLE
PLEINE LUNE
RECYCLAGE
LOISIR
COMPOSTE
CONSEIL - 19H
AFEAS
MESSE - 19H
BIBLIOTHÈQUE 19H À 19H30
CLUB DES 50 ANS ET PLUS

RESPONSABLES DU CHARLOIS

Robert Lyman
(418) 775-4205 #2025
stcharles@mitis.qc.ca
www.municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca